

POLITIQUE RÉGIONALE EAUX ET MILIEUX AQUATIQUES

LES AIDES DE LA RÉGION GRAND EST



LA RÉGION GRAND EST : VERS L'EXEMPLARITÉ ENVIRONNEMENTALE

Dotée de ressources en eau abondantes, de milieux naturels et de paysages diversifiés, d'un fort potentiel en énergies renouvelables, la Région Grand Est dispose d'atouts environnementaux essentiels pour permettre un développement équilibré de notre région.

Tout l'enjeu consiste donc à préserver ce capital par une gestion économe des ressources et assurer ainsi sur le long terme la pérennité des activités humaines.

Aussi, forte des responsabilités accrues confiées par le législateur aux Régions dans les différents compartiments de l'environnement (air, climat, énergie, biodiversité, déchets, eau), la Région Grand Est entend exercer ses responsabilités nouvelles en conjuguant dans une logique gagnant/gagnant développement durable de l'économie régionale et bien-être des populations.

UNE ACTION RÉGIONALE STRUCTURÉE AUTOUR DE 3 ENJEUX MAJEURS COMPLÉMENTAIRES...

Des joyaux exceptionnels, répartis du bassin parisien au fossé rhénan, qui constituent de véritables atouts pour l'attractivité de notre territoire. Le maintien de la biodiversité grâce à la reconstitution des continuités écologiques, aussi bien en milieu rural que dans les espaces urbains

LA PRÉSERVATION
ET LA VALORISATION
DU PATRIMOINE NATUREL
ET DES PAYSAGES

LA GESTION DES
EAUX ET DES MILIEUX
AQUATIQUES

Favoriser une approche régionale et intégrée de la prévention des inondations, la qualité de la ressource en eau, la gestion des milieux aquatiques et des cours d'eau, la production d'énergie.

Une action renforcée en faveur de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables, filières pourvoyeuses d'emplois locaux, et contribuant à la réduction de la précarité énergétique.

Une utilisation plus efficace de l'ensemble des ressources par les entreprises depuis la conception du produit jusqu'à une consommation responsable.

ET GUIDÉE PAR 3 PRINCIPES PHARE :

▶ Favoriser le dialogue et le partenariat

Fédérer les acteurs institutionnels ainsi que les structures locales porteuses des actions sur les territoires, à l'échelle du Grand Est, ainsi que dans une approche transfrontalière.

▶ Soutenir les porteurs de projets

Accompagner techniquement et financièrement les porteurs de projets qu'il s'agisse d'acteurs économiques, sociaux et territoriaux, dans la prise en compte des enjeux de transition écologique et la réalisation de projets de qualité.

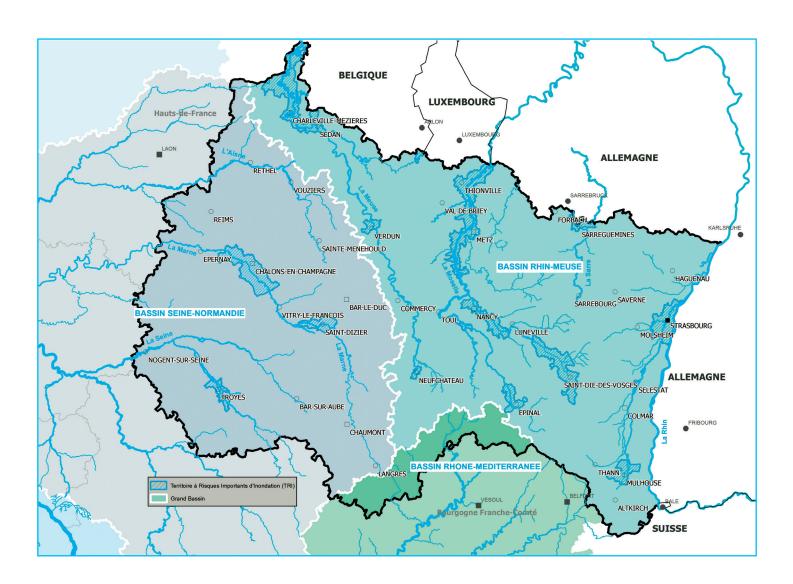
▶ Améliorer et diffuser la connaissance

Réaliser des actions de sensibilisation à l'environnement, de formation à tous les niveaux.

GESTION **DES EAUX ET DES MILIEUX AQUATIQUES**

DES ENJEUX MAJEURS POUR LA RÉGION GRAND EST

La situation géographique de la Région Grand Est la place en amont des **grands bassins versants nationaux et internationaux** (Rhin, Moselle, Meuse, Seine, Rhône...) et au-dessus d'**importants aquifères**. Elle lui confère une grande responsabilité de « **château d'eau** » en matière de gestion des inondations, de la qualité des eaux et de ses différents usages.



Par ailleurs, les évolutions réglementaires et les impacts déjà en cours du **changement climatique** (hausse des phénomènes extrêmes de sécheresse, inondations...) nécessitent une redéfinition de l'intervention régionale dans la politique de l'eau.

Celle-ci a été construite en partenariat avec les acteurs locaux de l'eau, et les trois Agences de l'eau que compte désormais la Région Grand Est et s'inscrit dans la continuité des interventions historiques des trois territoires.

UNE NOUVELLE POLITIQUE POUR LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES EN EAU

LA POLITIQUE DE L'EAU ET SES ENJEUX SUR LE GRAND EST :

- ▶ la reconquête et préservation de la qualité des ressources souterraines pour la production d'eau potable sans traitement,
- ▶ la **gestion du risque inondation** qui touche un quart des communes régionales,
- ▶ la **restauration des milieux aquatiques** et de leurs services rendus (filtration, biodiversité, expansion de crue, usages récréatifs...),
- ▶ le **développement durable des usages économiques** liés à l'eau (hydroélectricité, irrigation, tourisme, transport fluvial...).



Lac réservoir du Der, plus grand lac artificiel de France



Inondations Charleville-Mézières



Vue aérienne des méandres de la Meuse



Dans un contexte en pleine mutation (évolutions réglementaires, adaptation au changement climatique), la Région propose une politique ambitieuse et ciblée sur :

- ▶ les **territoires d'interventions historiques de la Région :** bassins ferrifère et houiller, bassin de la Meuse, Grès du Trias Vosgien, nappe rhénane, Ill domaniale...
- ▶ les **territoires à enjeux supra-départementaux ou transfrontaliers :** Bassin de la Seine amont, Moselle, Rhin, nappe de la craie.

Afin de porter cette politique, assurer la cohérence d'actions sur les bassins versants et aquifères régionaux, et appuyer la maîtrise d'ouvrage de **projets structurants**, la Région Grand Est est une des prémières régions françaises à engager la démarche de prise de la **compétence animation concertation** dans le domaine de l'eau (L211-7 Al12 du Code de l'Environnement).



En 2017, un budget annuel de **7 millions d'euros** et de nouveaux dispositifs pour poursuivre et ajuster le travail déjà engagé dans les trois anciennes régions :

LES AXES D'INTERVENTION DE LA RÉGION

(Pour plus de détails, reportez-vous vers les fiches dispositifs dédiées)



APPUYER LA GOUVERNANCE ET LA STRUCTURATION DE MAÎTRISE D'OUVRAGE

Compétence animation concertation, portage des SAGE Bassin Ferrifère et Ill Nappe Rhin, structuration de la maîtrise d'ouvrage sur les grands axes, etc.



CONCRÉTISER LES TRAVAUX DE PRÉVENTION DES INONDATIONS

Aide aux travaux de gestion des inondations en privilégiant le ralentissement des écoulements, l'infiltration à l'amont et la réduction de la vulnérabilité du bâti.



RECONQUÉRIR LA QUALITÉ DES EAUX POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DES GÉNÉRATIONS FUTURES

Élargissement de la démarche zéro pesticide, amélioration de la connaissance, appui de projets pilotes de réduction des pollutions diffuses.



RESTAURER LES MILIEUX AQUATIQUES ET LEURS SERVICES RENDUS

Aide aux travaux de restauration de cours d'eau : rivières, patrimoine hydraulique, fossés, zones tampons...



DÉVELOPPER LES USAGES ÉCONOMIQUES DE L'EAU

Soutien à l'hydroélectricité et au rétablissement de la continuité écologique, valorisation touristique des milieux aquatiques, transport fluvial.



FAIRE DE L'ILL LE TERRITOIRE PILOTE DES ACTIONS RÉGIONALES

Gestion en régie du cours d'eau, mise en place d'un schéma global pour le développement intégré des activités, la prévention du risque inondation et la restauration de la rivière.



APPUYER LES PROJETS TRANSFRONTALIERS

Les enjeux de l'eau dépassent les frontières. Participation de la Région aux chantiers d'envergure au niveau des grands cours d'eaux.



Maison de la Région • 1 place Adrien Zeller BP 91006 • 67070 Strasbourg Cedex Tél. 03 88 15 68 67

Maison de la Région • 5 rue de Jéricho CS70441 • 51037 Châlons-en-Champagne Cedex Tél. 03 26 70 31 31

www.grandest.fr







